

## Table des matières

1	Hausse des prix du carburant en Île-de-France.....	1
2	Grand Paris express : les immenses enjeux qui attendent les quartiers des gares.....	2
3	Le Grand Paris de l'emploi et des entreprises .....	5
4	Grand Paris : les départements mettent la pression sur Macron .....	6
5	Pouvoir d'achat 2018 : des salariés qui sourient et des retraités qui pleurent.....	8
6	Portage salarial: le mystère des « marges arrières ».....	12
7	Portage salarial : la normalisation des fiches de paie et des frais prélevés reste à faire.....	13
8	Pourquoi le commerce extérieur s'enfonce dans le rouge vif.....	15
9	La SNCF prépare un grand plan de baisse des coûts du TGV avant l'ouverture de la concurrence	16
10	«Nous allons proposer de raccourcir la durée des soldes», annonce Bercy .....	18
11	Lait contaminé: l'affaire Lactalis secoue la filière .....	19
12	Philippe prend des « mesures de rupture » pour faire reculer la mortalité routière.....	20
13	Sécurité routière : les mesures chocs du plan gouvernemental .....	22
14	Consultations médicales: le tiers payant intégral est techniquement possible.....	23
15	Olivier Faure : « J'ai envie de conduire la renaissance des socialistes » .....	25
16	France-Italie : à l'épreuve des migrants .....	28
17	Macron et Xi unis face aux défis du monde .....	30
18	Plusieurs protocoles d'accords pour les entreprises françaises en Chine .....	31

### ::: ILE-DE-FRANCE

#### FRANCE BLEU – 10/01/2018

#### 1 Hausse des prix du carburant en Île-de-France



**Un plein d'essence qui coûte parfois 5€ de plus, impossible pour les usagers de ne pas s'en rendre compte. Le ministère de la Transition écologique et solidaire a transmis ses données cette semaine. Par exemple, pour le litre de diesel, il faut compter en moyenne 10 centimes de plus à la pompe.**

Si vous êtes allés faire le plein de carburant ces derniers jours, vous avez sans doute remarqué la hausse des prix. [D'après les chiffres communiqués par le ministère de la Transition écologique et solidaire](#), en moyenne, il faut compter 10 centimes de plus pour le litre de diesel et pour le sans plomb 95, c'est six centimes de plus que la semaine dernière. Idem pour le sans plomb 98.

## Une augmentation liée notamment aux hausses des taxes sur les carburants

- Près de la porte de Clichy à Paris, les automobilistes et conducteurs de deux-roues qui sont venus à la station essence rouspètent un peu ce mardi 9 janvier 2018. Marie-France qui habite à Saint-Ouen a vérifié deux fois le montant de son plein au moment de payer : "*Ça me coûte 35€ pour 24 L de SP 95.*" La semaine dernière pour la même quantité, elle déboursait 3€ de moins.

Pour expliquer cet écart, il faut regarder la double hausse de la fiscalité sur les carburants mise en place au 1er janvier 2018, sur la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ([TICPE](#)) et sur [la taxe carbone](#). Par ailleurs, le prix du baril de pétrole new-yorkais a atteint 62.01\$ le 4 janvier dernier, grimant ainsi à son plus haut niveau depuis décembre 2014.

### "Les plus pénalisés sont probablement les routiers"

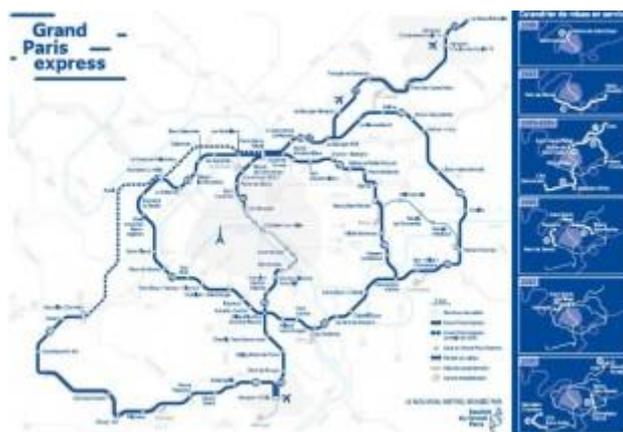
Particuliers et professionnels se sont bien rendus compte de cette hausse. C'est le cas d'Arthur, chauffeur de taxi à Paris : "*Pour les pleins d'essence, chaque semaine, je paie entre 60 et 70€. Avec l'augmentation, j'imagine que ça me coûte parfois entre 5 et 10€ de plus.*" Mais Arthur sait que ses distances sont courtes, "les plus pénalisés sont probablement les routiers qui consomment plus que les taxis."

Arthur a déjà prévu d'éviter [la station essence la plus chère de Paris](#), dans le 1er arrondissement où le 8 janvier le litre de diesel était à 1,87€. La station essence située boulevard Fort de Vaux dans le 17e arrondissement est en revanche [celle où le prix du litre de gazole était le plus bas ce 9 janvier](#), à 1,40€. En France, le gazole est le carburant le plus vendu, il représente 80% des volumes.

[Marion Aquilina](#)

## LA GAZETTE DES COMMUNES – 10/01/2018

### 2 Grand Paris express : les immenses enjeux qui attendent les quartiers des gares



L'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris express publie une synthèse de ses travaux depuis 2014, date de sa création. Au-delà d'une étude des caractéristiques globales des 68 quartiers des gares, des études thématiques sur le tissu économique, la culture, la santé, le sport et l'habitat permettent de dresser l'évolution de ces quartiers, et l'impact de l'arrivée de ces nouvelles infrastructures.

Pilotée par l'Agence parisienne d'urbanisme et réalisée en partenariat avec la Société du Grand Paris et la DRIEA d'Ile-de-France, cette [synthèse](#) décrit précisément les caractéristiques des 13 280 hectares de

ces quartiers. Ils sont amenés à devenir des pôles de développement d'emploi ou de logement pour toute la métropole du Grand Paris .

### **Penser l'intermodalité**

En matière de transport, les 68 nouveaux points d'entrée aux réseaux de transport devraient avoir un impact majeur en terme d'emplois et de développement économique.

À l'horizon 2030, sur les 68 gares, 19 formeront des grands hubs de transports, reliant gares TGV, aéroports ou plusieurs lignes ferrées, comme Saint-Denis Pleyel, Val de Fontenay, Noisy-Champs, Le Bourget RER ou Versailles Chantiers. Ces nouveaux points d'accès vont apporter des gains en terme d'accessibilité des territoires, et de temps de déplacement.

À Clichy-Montfermeil par exemple, le Grand Paris Express signifie ainsi 11 fois plus d'emplois accessibles à 45 minutes de transports, des liaisons en transports en commun vers Saint-Denis Pleyel ou Roissy, jusque-là uniquement possibles en voiture. A l'horizon 2015, plus de 95% des habitants de la métropole se trouveront à moins de 2 kilomètres d'une gare, ce qui posera la question de l'organisation d'une meilleure intermodalité entre modes de transport.

Il s'agira en effet d'organiser un réseau de lignes et de stations bus efficaces, ainsi que des continuités cyclables à partir d'itinéraires structurants à l'échelle des 2km.

### **Des quartiers très construits, d'autres sans habitants**

Les études montrent par ailleurs l'extrême diversité des territoires dans le rayon de 800 mètres des futures gares. Certains sont denses et accueillent plus de 30 000 habitants (Saint-Denis Pleyel, La Courneuve Six-Routes, les gares parisiennes de la ligne 14), d'autres moins de 1 000 habitants (c'est le cas par exemple des gares liées aux aéroports, de Parc des Expositions, de Pont de Rungis, mais aussi d'Orsay-Gif sur la ligne 18).

29% zones sont à forte dominante résidentielle, constituées de tissus pavillonnaires ou de grands ensembles et 32% sont faiblement peuplés voire sans habitants mais donnant accès à des services et des fonctions métropolitaines.

### **Attention à l'effet de concurrence entre territoires**

Le cadre bâti est aussi très hétérogène : 29% des quartiers ont des bâtiments qui dépassent 25 m de hauteur. Les émergences les plus importantes sont celles des bâtiments des grands ensembles, suivies par les bâtiments des quartiers en cours de constructions ou liés à des centralités plus anciennes (Saint-Ouen RER C, Pont Cardinet).

Les quartiers les moins construits sont ceux des nouvelles centralités à installer en lien avec le système en réseau offert par le nouveau métro, résume la synthèse. Les auteurs mettent en garde sur l'effet de concurrence entre territoires, la pression sur les espaces publics et non bâtis au regard des flux qui vont arriver aux gares. Ils appellent à la mise en place de stratégies de développement en réseau appuyées sur la complémentarité et jouant de la différence.

### **Un développement urbain déjà lancé**

En matière de mutations urbaines liées à la création des gares, la synthèse montre que les quartiers des futures gares sont déjà en mouvement depuis plusieurs années : 14,4 millions de m<sup>2</sup> ont été autorisés à la construction de 2000 à 2013 dans ces 68 quartiers.

Les constructions de surfaces d'activités ont été plus importantes que celles dédiés aux logements, représentant 60% du total des autorisations – la moitié des surfaces d'activités est destinée à des bureaux. Les plus importantes surfaces d'activités ont été autorisées, entre 2000 et 2013, dans les quartiers de gare Grand Paris

Express de La Défense (1,16 million de m<sup>2</sup>), Saint-Denis Pleyel et Stade de France (600 000 m<sup>2</sup> dans chaque quartier avec un fort recouvrement entre ces deux quartiers), les Grésillons (430 000 m<sup>2</sup>), Massy – Palaiseau (400 000 m<sup>2</sup>), Val de Fontenay et Pont de Sèvres, avec près de 300 000 m<sup>2</sup> chacun.

La dynamique de construction de logements est beaucoup plus soutenue dans une dizaine de quartiers où plus de 200 logements ont été autorisés chaque année. Dans ces quartiers, des projets initiés avant l'annonce du Grand Paris Express se déploient, l'arrivée du métro ayant alors conforté et amplifié la dynamique préexistante. 3000 hectares de secteurs de projet urbains ont été institués dans les périmètres des quartiers de gares, mais une dizaine de quartiers portent en réalité la majorité des projets.

Sont ainsi concernés deux quartiers de la ligne 17, le Parc des Expositions (190 ha) et le Triangle de Gonesse (166 ha). La ligne 18 est elle aussi concernée par des grands projets urbains situés dans 4 quartiers de gare : Saint-Quentin Est et trois situés dans le giron de l'EPA Paris Saclay, Orsay-Gif (166 ha), Palaiseau (157 ha) et Satory (112 ha).

Enfin, le métro du Grand Paris aura un rôle central pour les quartiers inclus dans le Nouveau programme de renouvellement urbain : plus d'une gare sur deux desservira un de ces quartiers.

### **11 quartiers qui vont concentrer 50% des emplois**

Enfin, l'analyse du tissu économique des quartiers de gares du Grand Paris express démontre que 11 quartiers concentrent ensemble la moitié des emplois présents dans les 68 quartiers de gare du Grand Paris Express. « La majeure partie des quartiers se situe au nord d'une diagonale allant de la commune de Sèvres à celle de Roissy, avec des pôles extrêmement denses le long de la branche nord de la ligne 14 et le long de la ligne 15 ouest », note le rapport.

On note globalement dans l'ensemble des quartiers « une surreprésentation des fonctions industrielles et support, ainsi que, plus modestement, des fonctions tertiaires supérieures. A contrario, les commerces, services de proximité et services publics sont structurellement sous-représentés ».

### **Lieux de vie et bassins d'emploi sont rarement les mêmes**

L'étude démontre par ailleurs que bassins d'emplois et d'habitat convergent rarement, ce qui génère des flux importants et croissants entre domiciles et lieux de travail. La programmation de logements devrait avoir pour objectif d'apporter un rééquilibrage des populations.

Relier mieux et plus directement les bassins d'habitat et les bassins d'emploi, réduire la pression sur le cœur de l'agglomération et intensifier les échanges entre zones d'emplois, ce sont les objectifs qui ont animé le projet du Grand Paris jusqu'ici. Les études présentées mettent en lumière les pôles de centralité existants, les potentiels de développement. Il reste maintenant aux territoires à rentrer dans des logiques de coopération et de complémentarité, et non de concurrence.

Cet article fait partie du Dossier « **Grand Paris : un débat capital** » :

<http://www.lagazettedescommunes.com/543432/grand-paris-express-quels-enjeux-pour-les-quartiers-des-gares/>

[Delphine Gerbeau](#)

**AFFICHES PARISIENNES – 10/01/2018**

### **3 Le Grand Paris de l'emploi et des entreprises**



Le chantier du Grand Paris Express à la gare du Fort d'Issy-Vanves-Clamart fait intervenir de nombreuses PME.

**Le Grand Paris représente des investissements directs, indirects et induits évalués à plus de 100 milliards d'euros. Comment aider les entreprises, notamment les plus petites, à bénéficier de l'opportunité constituée par ces projets ? Un dispositif de l'État leur vient en aide.**

Entre l'extension du réseau de transport, la construction de nouvelles gares, l'aménagement ou le renouveau urbain de plusieurs territoires franciliens, le Grand Paris va bénéficier à de nombreux secteurs d'activité : travaux publics, bâtiment, aménagement, ville intelligente...

Les partenaires du Grand Paris de l'emploi et des entreprises viennent donc de mettre en place un dispositif d'information, de conseil et d'accompagnement pour aider les TPE, PME et ETI (entreprise de taille intermédiaire) à se positionner sur les marchés qui sont lancés dans le cadre de ce projet sans précédent.

« *Il est essentiel que les TPE et PME, qui sont les entreprises qui créent le plus d'emplois, puissent s'inscrire dans la dynamique du Grand Paris* », insiste Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Le Grand Paris de l'emploi et des entreprises rassemble l'ensemble des acteurs institutionnels et des acteurs économiques : l'État, le conseil régional, les principaux maîtres d'ouvrage du Grand Paris, le Service public de l'emploi, les fédérations professionnelles et patronales, les chambres consulaires et les réseaux de l'insertion.

#### **De l'appel d'offre au recrutement**

Le plan est mis en œuvre avec les organisations consulaires et professionnelles et les acteurs de l'emploi de la région. Il prévoit :

- des aides pour les entreprises afin d'anticiper les appels d'offres pour y répondre plus facilement ;
- l'expérimentation d'une bourse à la sous-traitance et à la cotraitance afin que les entreprises puissent répondre de façon groupée ;
- la mise en place de coordinations pour aider les attributaires des marchés à s'acquitter des clauses sociales ;
- un accompagnement pour aider les entreprises à se développer, à se moderniser, à former leurs salariés et à recruter.

**Anne MOREAUX**

#### 4 Grand Paris : les départements mettent la pression sur Macron



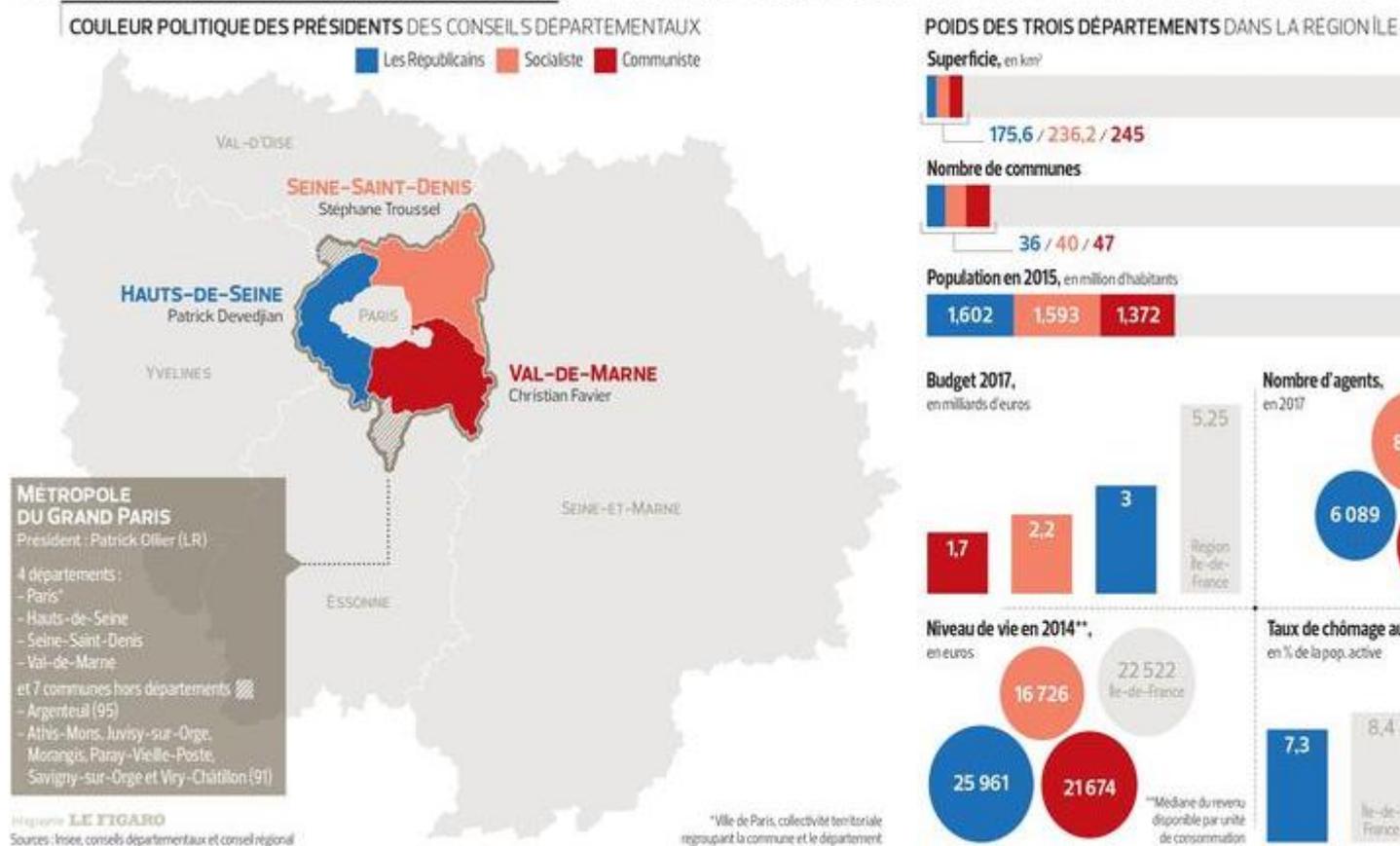
##### **INFOGRAPHIE - Les présidents des conseils départementaux d'Île-de-France poussent le chef de l'État à dévoiler ses choix.**

Une riposte préventive pour écarter le scénario du pire. Jeudi, au siège de l'Association des départements de France (ADF), sept départements franciliens montent au créneau pour alerter Emmanuel Macron sur les risques de voir émerger [un «monstre technocratique» avec la métropole du Grand Paris](#).

Si personne ne connaît le choix définitif du chef de l'État sur cette question épineuse, les présidents des conseils départementaux concernés ne veulent pas se retrouver devant le fait accompli. Les rumeurs sur la suppression des trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis) ont largement alimenté leur colère. «Si le scénario de la suppression était retenu, nous donnerons un nouvel élan à la mobilisation des populations de nos départements en interpellant les parlementaires. Rien n'est joué. En 2014, [nous avons déjà fait reculer le gouvernement](#)», menace [Christian Favier](#), le président du Val-de-Marne. L'élu communiste affirme être soutenu par 34.000 Val-de-Marnais.

La réforme de la métropole parisienne inquiète les élus, parce qu'elle leur semble tenace. «Cette histoire est un héritage empoisonné du quinquennat Hollande», juge [Patrick Devedjian](#), le président LR des Hauts-de-Seine. Il n'écarte pas également la dimension politique d'une hypothèse destinée à consolider le leadership de Paris et de sa maire, Anne Hidalgo.

## Les trois départements de la petite couronne ne veulent pas disparaître au profit de la métropole du Grand Paris



Entre l'ancien projet du ministère de l'Intérieur et l'actuel objet du litige, il n'y aurait aucune différence. De plus, le scénario décrié reprendrait tous les «défauts» du scénario de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015. L'idée était de définir la métropole du Grand Paris sur le périmètre de la petite couronne en prévoyant une fonte des trois départements dans douze nouvelles structures administratives, des EPT (établissements publics territoriaux).

«Ce projet avait été déjà rejeté par 94 % des élus de la région parisienne!», s'emporte Devedjian, en se demandant comment les artisans d'une telle transformation pourront justifier une simplification et des économies quand 138 élus au suffrage universel seront remplacés par 1263 délégués de communes au sein de structures «absurdes» et déconnectées. «Il faudra dix ans avant que ces nouvelles administrations soient opérationnelles», soutient-on encore. La suppression des départements serait un scénario privilégié, selon le journal Le Monde du 26 décembre.

«Macron a repris cette idée à son compte pendant la campagne présidentielle, même si, ensuite, il a tempéré son discours en voyant que la réalité était plus complexe», analyse Stéphane Troussel, le président de Seine-Saint-Denis.

Au-delà des nombreux griefs reprochés à une organisation qualifiée de «système pyramidal très centralisé», les départements dénoncent aussi un problème de méthode. Une fois de plus, le chef de l'État est critiqué dans sa façon de traiter les territoires. «[La vision territoriale d'Emmanuel Macron](#) est d'abord marquée par une défiance à l'égard des assemblées élues», accuse Christian Favier. Le président du Val-de-Marne «aurait bien voulu» exprimer ses réserves directement à l'Élysée «si M. Macron n'avait pas annulé le rendez-vous qu'il avait fixé aux trois présidents des départements de petite couronne le 5 décembre». L' élu se plaint de n'avoir eu aucune concertation avec le président ou un membre de son gouvernement, mais Patrick Devedjian a eu l'occasion de s'entretenir «longuement» avec le chef de l'État.

Les élus départementaux ont rencontré le préfet d'Île-de-France en charge du dossier, Michel Cadot. Mais si les départements haussent le ton aujourd'hui, c'est parce qu'ils ont le sentiment d'être baladés entre plusieurs versions contradictoires. Et si, par malheur, leur suppression était actée par Macron, ils ne lâcheraient rien. Certains osent même brandir, comme des armes ultimes de pression, les opportunités du Brexit et les prochains Jeux olympiques. «Les condamnés à mort n'investissent pas!», avertit Patrick Devedjian.

[Emmanuel Galiero](#)

## **::: ECONOMIE**

**LE PARISIEN – 10/01/2018**

### **5 Pouvoir d'achat 2018 : des salariés qui sourient et des retraités qui pleurent**



**Les réformes fiscales engagées par le gouvernement auront un effet direct sur votre pouvoir d'achat en 2018. Les retraités seront les grands perdants de ces changements.**

Bercy s'autocongratule. Lors du dernier relevé de compteurs, fin 2017, le simulateur de pouvoir d'achat mis en ligne par le ministère de l'Economie a battu des records de fréquentation. « 400 000 personnes s'en sont déjà servies », se félicite-t-on au cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin. Il faut avouer que cet outil est assez utile. Après avoir entré quelques informations fiscales, il vous permet de calculer l'impact des réformes sur votre pouvoir d'achat.

Mais attention ! Le site -et la communication gouvernementale- s'arrange un peu avec la réalité. Aucune trace par exemple des conséquences sur votre portefeuille de ces « impôts déguisés », comme la hausse des prix du tabac, du gazole et du gaz. Autre défaut du simulateur : il affiche l'impact des réformes jusqu'à 2020, lorsqu'elles seront complètement opérationnelles. Mais gare aux écrans de fumée : en 2018, il faudra d'abord se serrer la ceinture.

Dans une étude récente, l'Insee prévoit en effet une lourde perte de pouvoir d'achat pour les Français, notamment au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Avant de profiter des réformes favorables à vos économies (suppression d'un tiers de la taxe d'habitation, baisse des cotisations salariales...), les mesures fiscales d'Emmanuel Macron grèveront votre pouvoir d'achat, de 0,7 point par rapport au dernier trimestre 2017. Et au global en 2018, il sera rabaissé de 0,3 % par rapport à l'an dernier. A l'Elysée, on a évidemment peu apprécié la note de l'Insee. « Certaines recettes qui favoriseront le pouvoir d'achat, comme la compensation de la CSG pour les fonctionnaires, n'ont pas été prises en compte », déplore un fiscaliste.

Pour y voir plus clair entre la note inquiétante de l'Insee et la communication optimiste de Bercy, nous avons demandé à la Fondation Concorde -un think-tank libéral - de passer au crible quatre profils de ménages pour connaître leurs gains et/ou pertes de pouvoir d'achat tout au long de la première année. Verdict : les retraités qui touchent une pension de près de 1 500 euros brut vont pleurer et les riches vont sourire. Mais cela va se faire par à-coups, au fil des mois, l'ensemble des réformes fiscales entrant en vigueur progressivement.

**Des baisses de cotisations mais des hausses de prix...**

Ce mois-ci, cela va faire mal. Car la CSG augmente pour tout le monde de 1,7 point. Les retraités, remontés, l'ont déjà bien senti en découvrant leur pension. Cette hausse est d'autant plus douloureuse pour eux que, contrairement aux actifs, ils ne bénéficient d'aucune compensation. Les travailleurs, eux, verront baisser leurs cotisations salariales (chômage et maladie). Donc, dès janvier, ils grappilleront quelques euros sur leur feuille de paie ! Mais qu'ils ne se réjouissent pas trop vite, puisque leur budget gaz et gazole est d'ores et déjà alourdi. Et, en mars, ce sera celui du tabac, dont les prix vont augmenter, qui fera tousser les fumeurs.

Mais, en octobre, les travailleurs tiendront vraiment leur revanche ! Car les cotisations salariales continuent de baisser, provoquant un gain de pouvoir d'achat significatif. Fin 2018, quand les deux baisses de cotisations salariales se seront cumulées, un salarié au smic aura empoché près de 140 € supplémentaires. Les années suivantes, le gain sur la feuille de paie avoisinera 270 €. Et plus on monte dans l'échelle des salaires, plus le gain sera important.

### **Pour la suppression de la taxe d'habitation, il faudra attendre**

Enfin, il faudra attendre novembre pour bénéficier de la suppression d'un tiers de la taxe d'habitation. Pour les retraités — modestes —, ce sera la seule mesure favorable. Cependant, ils seront environ 80 %, tout comme l'ensemble des Français, à profiter de ce coup de pouce financier. Il faudra patienter jusqu'en 2020 pour que la taxe d'habitation disparaisse intégralement.

D'ici là, les grosses fortunes récolteront toute l'année les cadeaux de Noël du président. Grâce à la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF), transformé en superimpôt immobilier (IFI), et à la mise en place d'une taxation unique à 30 % sur les revenus du capital (flat tax), les très riches tireront davantage profit de leurs dividendes, de leurs cessions d'actions ou encore de leurs plus-values immobilières.

### **«Je crains que la CSG n'augmente encore dans le futur»**

*Elle vient d'être nommée directrice des études à la Fondation Concorde, un think-tank libéral. Virginie Pradel, avocate fiscaliste, analyse l'impact des réformes fiscales d'Emmanuel Macron.*

### **Certaines critiques assuraient que les mesures favorisaient nettement les plus riches. Qu'en pensez-vous ?**

**Virginie Pradel.** Ce n'est pas faux. Les réformes vont clairement bénéficier à ceux qui ont des revenus mobiliers et un salaire élevé. Plus vous gagnez et plus la baisse des cotisations salariales est avantageuse. Mais le grand gagnant de 2018 est à coup sûr un gros détenteur d'actions et d'obligations, qui sera nettement moins taxé sur ses dividendes.

### **Et qui sont les perdants ?**

Tous les autres ! Plus précisément, les ménages vont certes grappiller un peu de pouvoir d'achat avec la baisse des cotisations salariales et la suppression d'un tiers de la taxe d'habitation pour 80 % des Français. Mais en 2018, pour y gagner vraiment, il ne faut ni fumer, ni se chauffer au gaz, ni rouler au gazole, ni être retraité. Cela réduit considérablement les possibilités d'un réel gain à la fin de l'année.

### **Lorsque les réformes seront complètement entrées en vigueur, en 2019 puis 2020, les gains de pouvoir d'achat ne vont-ils pas augmenter pour les ménages ?**

Oui, sur le papier. Mais gare aux mauvaises surprises. Je crains que la CSG n'augmente encore dans le futur. Cela pourrait par exemple être une piste pour financer une partie de la réforme de l'assurance chômage.

### **Le calendrier 2018 de votre pouvoir d'achat**

**Taxe d'habitation, CSG, cotisations salariales... Dès cette année, les réformes du gouvernement auront un impact sur le porte-monnaie des Français.**

Hausse de la CSG pour commencer, puis baisse des cotisations salariales et de la taxe d'habitation. Votre pouvoir d'achat va varier dans l'année. Voici les principaux changements à venir en 2018, en fonction de votre profil.

# Le calendrier de votre pouvoir d'achat

## JANVIER

- Hausse de la CSG
- 1<sup>re</sup> baisse des cotisations salariales\*
- Hausse du prix du gazole

\* Fonctionnaires non concernés

## MARS

- Hausse des prix du tabac : + 1,10 € par paquet

## OCTOBRE

- Deuxième baisse des cotisations salariales\*

## NOVEMBRE

- Suppression d'un tiers de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages

## DÉCEMBRE

- Réforme de l'ISF (devenu IFI) et flat tax (revenus mobiliers)

## COUPLE AVEC 2 ENFANTS

(Ils travaillent dans le privé)

- Revenus : 4 200 € brut/mois (salaires de 2 000 € et 2 200 €)
- Taxe d'habitation : 1 200 €
- Carburant : 100 km/jour + 2 000 km pendant les vacances (gazole)
- Non fumeurs



### À PARTIR DE JANVIER

Sur le salaire à 2 000 €	→ Gain de 9,95 € / mois
Sur le salaire à 2 200 €	→ Gain de 10,91 € / mois
Gazole	→ Perte de 122,2 € / an

### À PARTIR D'OCTOBRE

Sur le salaire à 2 000 €	→ Gain de 28,82 € / mois
Sur le salaire à 2 200 €	→ Gain de 31,81 € / mois

### EN NOVEMBRE

Taxe d'habitation	→ Gain de 400 €
-------------------	-----------------

**TOTAL 2018** → **Gain de 647,73 €**

## ENSEIGNANT CÉLIBATAIRE

(Il travaille dans le public)

- Revenus : 2 400 € brut par mois
- Taxe d'habitation : 600 €
- Pas de voiture
- Fume 1/2 paquet par jour (7 € le paquet actuellement)



### À PARTIR DE JANVIER

Sur le salaire	→ Pas de changement
	Hausse de la CSG compensée par une prime du même montant

### À PARTIR DE MARS

Tabac	→ Perte de 18,50 € / mois
-------	---------------------------

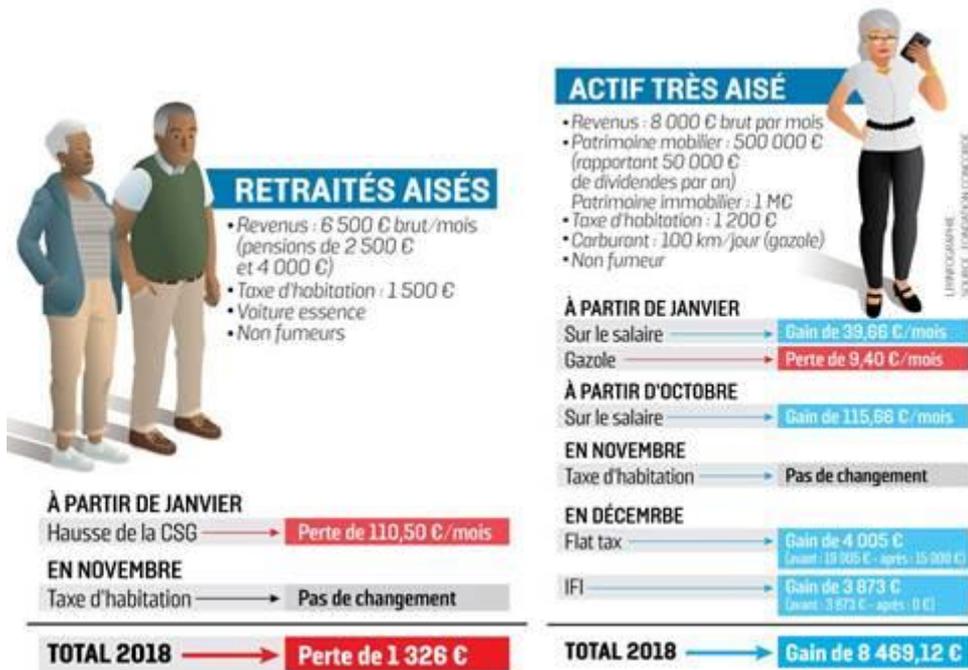
### À PARTIR D'OCTOBRE

Sur le salaire	→ Pas de changement
	Hausse de la CSG compensée par une prime du même montant

### EN NOVEMBRE

Taxe d'habitation	→ Gain de 200 €
-------------------	-----------------

**TOTAL 2018** → **Gain de 35 €**



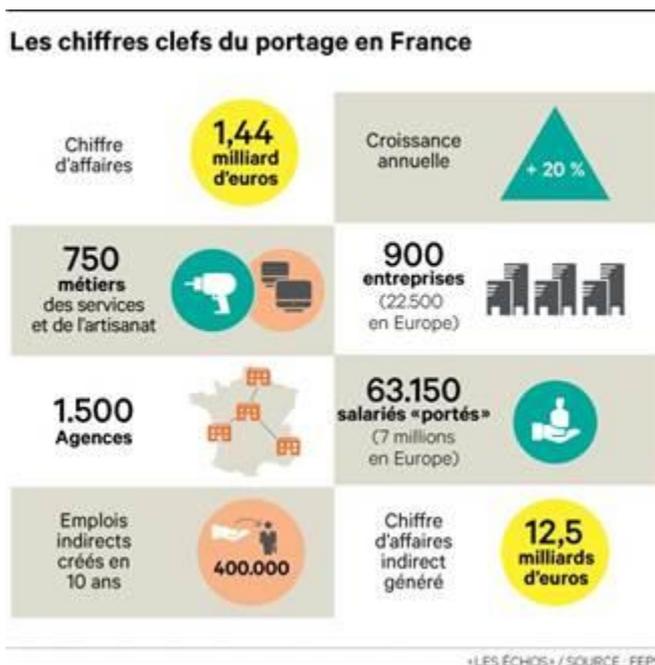
## Anticipez la fin de la taxe d'habitation

Les contribuables mensualisés concernés par la [suppression de la taxe d'habitation](#) peuvent, s'ils en font la demande, bénéficier de la réforme dès le début d'année (au lieu d'attendre l'automne). Pour cela, ils doivent se rendre dans leur espace personnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (rubrique Modifier mes prélèvements, moduler mes mensualités). Attention cependant : toute modification du contrat de prélèvement mensuel ne sera prise en compte que le mois suivant. Par exemple, si vous changez vos mensualités dans les jours qui viennent, votre nouvelle mensualité revue à la baisse ne sera prise en compte qu'au mois de février. Sur le même site, le ministère de l'Action et des Comptes publics a mis en ligne un simulateur qui permet à chacun d'évaluer le montant de sa taxe d'habitation en 2018, et ainsi de modifier ses mensualités en conséquence.

Aurélie Lebellet et Matthieu Pelloi

LES ECHOS – 10/01/2018

## 6 Portage salarial: le mystère des « marges arrières »



**Certaines sociétés de portage salarial pratiquent des prélèvements sur les fiches de paie qui posent question. Une plainte a été déposée.**

Sur le [jeune marché du portage salarial](#), la bataille pour capter les consultants se concentre sur les frais de gestion, qui focalisent l'attention les candidats. A tort, car ils ne résumant pas tous les prélèvements que peut effectuer une société de portage. Responsabilité civile professionnelle de la société, contribution à l'Agefip, médecine du travail, versement transport, CFE-CVAE et C3S sont facturés par certaines sociétés. D'aucuns appellent cela des « marges arrières ». Une expression empruntée à la grande distribution.

Le portage salarial est une des nouvelles formes d'emploi salarié qui se développe en marge des traditionnels CDI, CDD et intérim. Le principe en est simple : il s'agit d'une relation contractuelle tripartite dans laquelle un salarié porté ayant un contrat de travail avec une entreprise de portage salarial effectue une prestation pour le compte d'entreprises clientes qu'il a démarchées.

Ces prélèvements sont en général noyés dans les fiches de paie. « Dans un souci de transparence et d'information la plus complète possible au salarié porté, il a été décidé que la part du montant des charges et taxes fiscales liées à l'activité du consultant pouvaient être précisées sur son bulletin de salaire », précise le président de l'Observatoire paritaire du portage salarial, Patrick Levy-Waitz, dans un communiqué ce mardi. C'est donc permis. Mais cette inscription sur la fiche de paie ne dédouane pas l'employeur de l'obligation que l'information soit précise et que les prélèvements réalisés correspondent à des cotisations, impôts et taxes fléchables. Or ce n'est pas toujours le cas.

### Désavantage concurrentiel

Exemple avec une fiche de paie de 2017 de la société Ad'Missions conseil, filiale du groupe Freelance.com, que « Les Echos » se sont procurée. Au total, ce sont plus de 9% de prélèvements qui suscitent des interrogations. Le plus gros concerne la CVAE, taxe qui constitue un désavantage concurrentiel pour les plus grosses sociétés de portage car elle s'applique avec un seuil minimum d'imposition et un taux progressif. Parce qu'appartenant à un groupe intégré (Freelance.com), Ad'Missions Conseil serait soumis au taux maximum, soit 1,5%, nous a-t-il été expliqué. On comprend l'intérêt pour la société de sortir la CVAE des frais de gestion, ce qui est tout à fait autorisé. En revanche, la traduire en pourcentage du salaire brut, comme s'il s'agissait d'une cotisation patronale - une pratique répandue - laisse perplexe.

Le bulletin de paie dont nous avons eu copie affiche un taux à 2,91%, dont l'adéquation au taux de CFE-CVAE ne nous a pas été démontrée. Idem sur la C3S, avec un taux de 0,98% du salaire brut quand le taux légal est au maximum de 0,16% du [chiffre d'affaires](#). En outre, pour justifier le taux, l'intégration dans un groupe est invoquée, sauf que cette taxe s'applique à toute société, filiale ou pas... Mais au-dessus de 19 millions d'euros de chiffre d'affaire, seuil que n'atteint pas Ad'Missions Conseil. Interrogé, le groupe Freelance n'a pas répondu non plus sur ce point.

L'examen des comptes d'Ad'Missions Conseil ne permet en tout cas pas de confirmer que les sommes prélevées au titre de la CVAE et de la C3S notamment sont en totalité utilisées pour régler ces prélèvements. La ligne « impôts, taxes et versements assimilés » du [compte de résultat](#) de 2016 est en effet beaucoup trop faible. Aucune explication ne nous a, là non plus, été donnée.

## Enquête préliminaire

« Nous appliquons les textes comme la plupart des sociétés de portage, en toute légalité », explique Claude Tempé, le directeur général de Freelance.com. Ad'Missions Conseil est une des sociétés qui sont visées par une enquête préliminaire ouverte le 14 décembre 2017 par le parquet du tribunal de grande instance de Paris à la suite d'une plainte d'un de leurs concurrents, Axessio, qui les accuse d'avoir « *surfacturé des charges patronales* » à leurs salariés portés. Une quinzaine d'entre eux se seraient portés partie civile. « *Je suis surpris qu'un collègue accuse la plupart des sociétés du secteur sans avoir consulté le syndicat professionnel qui lui aurait certainement amené les réponses qu'il attend* », réagit Claude Tempé.

Leïla de Comarmond

## LES ECHOS – 10/01/2018

### 7 Portage salarial : la normalisation des fiches de paie et des frais prélevés reste à faire



### Reconnaissance de la spécificité de l'activité dans le Code du travail, convention collective : la branche du portage salarial a engagé un travail de normalisation qui demeure inachevé.

Porter les contrats de prestation de travailleurs indépendants pour leur donner accès aux droits sociaux des salariés... Le portage salarial s'est glissé il y a trente ans dans l'interstice entre salariat et entrepreneuriat. Cette activité de service a réellement commencé à se développer il y a quinze ans en flirtant avec l'illégalité. « *On est parti de très loin* », note un patron de société de portage salarial.

En 2008, l'accord national interprofessionnel (ANI) sur la modernisation du marché du travail et la loi qui l'a suivi ont marqué le point de départ d'un mouvement de reconnaissance assortie d'une sécurisation juridique et d'un encadrement des pratiques. A l'image du mouvement de moralisation intervenu dans le secteur de l'intérim. Une ordonnance est venue réglementer le portage en [avril 2015](#) et [en mars 2017](#), le syndicat patronal de la branche - le PEPS - a signé avec tous les syndicats de salariés un accord instituant une [convention collective entrée en vigueur le 1er juillet dernier](#). Une unanimité rare.

## **Moralisation du marché toujours en cours**

Aujourd'hui, l'accès au portage salarial est réservé à des travailleurs disposant d'une certaine expertise et autonomie assorties d'un minimum de rémunération ainsi que l'inscription d'un certain nombre de droits sociaux et sécurités. Le dumping sur les frais de gestion est limité.

Mais la moralisation du marché n'est pas pour autant achevée. Dans le portage salarial, selon la société avec laquelle vous travaillez, à droits sociaux égaux, vous n'avez pas les mêmes retenues sur votre fiche de paie. Ces problèmes de facturation alimentent d'ailleurs les discussions sur les [réseaux sociaux](#). « *Il y a une précision assez claire sur l'ensemble des charges déduites de l'activité générée par le consultant porté, un cadre extrêmement précis, un compte d'activité a été mis en place* », affirme Hubert Camus, le président du PEPS.

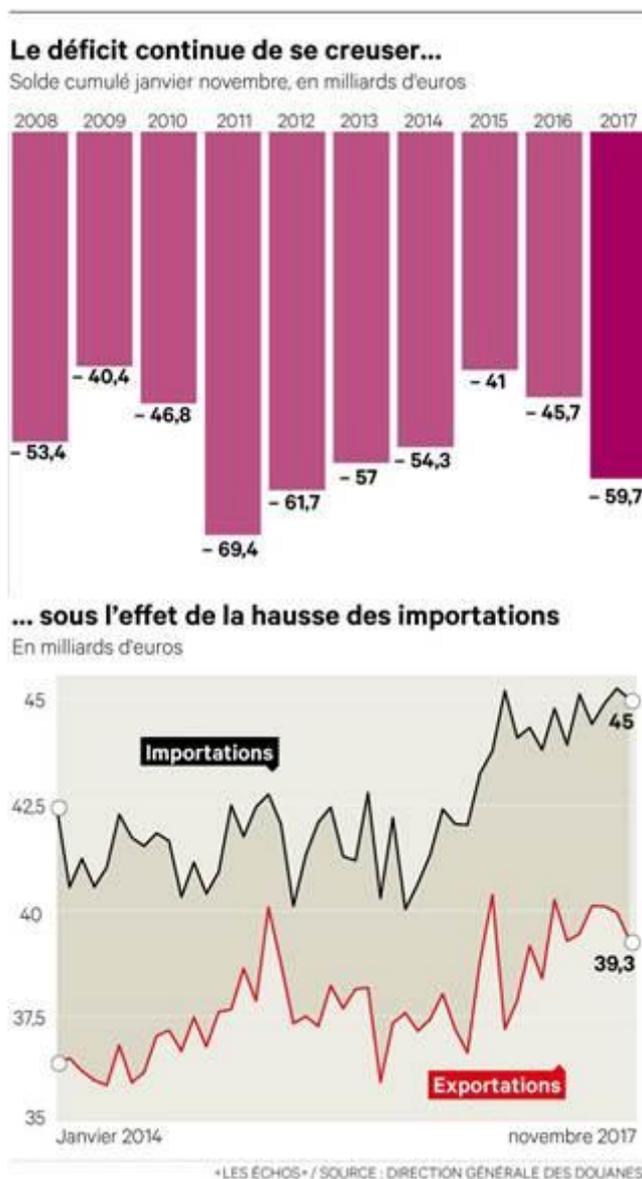
## **Parfaire l'encadrement du secteur**

Mais selon nos informations, en réalité, les comptes d'activité sont peu précis. Quant aux contrats de portage qui lient le salarié porté et la société de portage, ils ne le sont pas plus. Le chantier de la transparence des prélèvements effectués en dehors des frais de gestion et des cotisations obligatoires salariales et patronales assises sur les salaires par les sociétés de portage, donc celui de la fiche de paie, doit être une priorité. « *Il faut que les portés retrouvent exactement leur dû et donc aller vers un avenant au contrat de portage où figurent très clairement les différents prélèvements sur le [chiffre d'affaires](#) du salarié porté* », souligne un syndicaliste. Les discussions engagées entre patronat et syndicats se poursuivent pour parfaire l'encadrement du secteur. Une réunion est programmée ce vendredi.

**Leïla de Comarmond**

**LES ECHOS – 10/01/2018**

## 8 Pourquoi le commerce extérieur s'enfonce dans le rouge vif



**Sur les onze premiers mois de 2017, le déficit commercial a atteint près de 60 milliards d'euros, ont indiqué ce mardi les Douanes. La reprise de la consommation, et surtout de l'investissement des entreprises, nourrit les importations.**

Rien n'y fait, le déficit commercial français continue de se creuser. Il a atteint 5,7 milliards d'euros sur le seul mois de novembre et [59,7 milliards d'euros au cours des onze premiers mois](#) de l'année 2017, ont indiqué mardi les Douanes. C'est 14 milliards d'euros de plus que sur la même période de 2016. La France a donc toutes les chances d'afficher un déficit supérieur à 63 milliards d'euros en 2017, le chiffre attendu par Bercy. A titre de comparaison, l'Allemagne affiche, elle, [un excédent commercial de 227 milliards d'euros](#) entre janvier et novembre 2017. Même si les importations progressent plus vite que les exportations outre-Rhin, la machine exportatrice germanique continue à tourner à plein.

Pour la France, la hausse du prix du pétrole s'est fait sentir l'an passé. La facture énergétique s'est renchéri de 7 milliards d'euros par rapport à 2016, expliquant ainsi près de la moitié du creusement du déficit. L'autre moitié provient essentiellement de la reprise de l'économie française. Celle-ci a indéniablement nourri les importations, avec la hausse de la consommation et de l'investissement des entreprises. Ainsi, les importations de produits manufacturés ont progressé de près de 25 milliards d'euros sur les onze premiers mois de l'an passé. Dans le même temps, les exportations n'ont pas autant augmenté.

## Reprise de l'investissement des entreprises

Résultat, le solde commercial de produits manufacturés s'est dégradé de 7 milliards d'euros environ par rapport à 2016. L'excédent historique des matériels de transport - qui comprend Airbus, mais aussi l'automobile - a légèrement baissé alors que le déficit des équipements mécaniques, du matériel électrique et informatique a, lui, augmenté. Cette dernière tendance tend à prouver qu'une partie de la dégradation des comptes extérieurs français provient bien de la reprise de l'investissement des entreprises. Ce qui, au moins, est rassurant puisque ces investissements doivent permettre, à terme, d'augmenter la productivité des entreprises et la qualité des produits.

Reste que, cinq ans après la mise en place du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice), les résultats sont bien minces si l'on s'arrête au commerce extérieur. Avec le pacte de responsabilité, ce sont tout de même près de 40 milliards d'euros dont bénéficie chaque année le secteur productif français. [Une étude réalisée par les économistes de la Commission européenne](#) juge qu'en matière de compétitivité, l'amélioration reste « *relativement mineure* ». Ses auteurs estiment que les mesures prises en faveur des entreprises lors du quinquennat Hollande permettraient, après cinq ans, d'améliorer de 2,5 points la marge des entreprises et de faire grimper la croissance des exportations de seulement 0,4 point.

## Forte progression des exportations

Les économistes de [la Banque de France](#) et de [l'Insee](#) sont en revanche un peu plus optimistes pour 2018. Les premiers s'attendent à une forte progression des exportations, de près de 6 %, avec la reprise économique qui touche aussi nos partenaires commerciaux. En 2019 et 2020, « *les exportations resteraient sur un rythme soutenu, proche de celui de la demande adressée à la France, avec des parts de marché qui seraient donc assez stables* », anticipe la Banque de France.

Les économistes de l'Insee pensent, eux, que la contribution du commerce extérieur au PIB sera très légèrement négative au cours de six premiers mois de cette année, mais beaucoup moins fortement qu'auparavant. Mais le problème du commerce extérieur n'en reste pas moins majeur.

**Guillaume de Calignon**

## ::: ENTREPRISES

LA TRIBUNE – 10/01/2018

### **9 La SNCF prépare un grand plan de baisse des coûts du TGV avant l'ouverture de la concurrence**



**La SNCF finalise un plan de refonte du modèle de production des TGV classiques pour baisser les coûts de ces derniers de 20% à 30%. Avec une utilisation plus intensive des trains à grande vitesse, la SNCF prévoit de supprimer 100 rames d'ici à 2021. Un grand réaménagement des horaires est prévu. Quelques arrêts TGV risquent de sauter.**

Le développement à marche forcée des TGV low-cost Ouigo n'est pas le seul moyen de la SNCF pour baisser les prix des billets et préparer l'ouverture à la concurrence du marché domestique de la grande

distance ferroviaire (non conventionnée) prévue en 2021. La direction finalise en effet un grand plan de réduction des coûts d'exploitation du TGV classique qui représentera encore 75% de l'offre TGV en 2020, malgré la montée en puissance de Ouigo.

### **Baisser les coûts de 20 à 30%**

Un plan qui va utiliser les bonnes pratiques de sa petite sœur low-cost dont les coûts sont deux fois moins élevés en raison d'un système de production beaucoup plus efficace qui lui permet de rouler 13 heures par jour contre 7 à 8 heures pour les TGV classiques.

La SNCF planche donc sur une révision radicale du modèle de production des TGV classiques, dans le but « de baisser les coûts de 20 à 30% », a confié à quelques journalistes Rachel Picard, la directrice générale de SNCF Voyages, lors de la présentation des vœux de la SNCF à la presse ce lundi. De quoi permettre de supporter une baisse continue de la recette unitaire en raison de la concurrence d'autres modes de transport, mais aussi de dissuader d'éventuels nouveaux entrants de venir faire de la grande vitesse en France ou, à défaut, d'être suffisamment compétitif pour les affronter.

L'idée est de mettre en place un système de production permettant d'augmenter la productivité des TGV classiques en les faisant rouler davantage dans la journée. Bien connu des compagnies aériennes low-cost, ce procédé permet de répartir les coûts fixes sur un plus grand nombre d'heures de circulation et d'utiliser moins de trains pour assurer la même offre. Pour assurer la liaison Paris-Lyon par exemple, la SNCF prévoit d'utiliser 19 rames, contre 24 aujourd'hui et 28 à 29 il y a quelques temps quand elle n'avait pas dédié les rames à cette liaison. « *Moins de matériels roulants signifie moins d'investissements et moins de coûts de maintenance* », a précisé Rachel Picard, en précisant que l'objectif « *était de faire rouler les TGV deux heures de plus dans la journée* ». Soit parvenir à les faire circuler 10 heures par jour environ.

### **Grand réaménagement des horaires**

« *L'objectif est gigantesque. Ce que nous avons dans nos plans est de passer de 400 à 300 rames. C'est à dire que nous allons assurer la même offre avec un quart de matériel en moins* », a expliqué Rachel Picard.

A 35 millions d'euros la rame neuve, les économies sont en effet considérables. La SNCF entend réduire son parc de TGV de 100 exemplaires d'ici à 2021, au moment de la fin de son monopole sur le marché longue distance. Cela va permettre de se débarrasser des rames les plus anciennes qui ont près de 35 ans mais aussi d'homogénéiser le parc de TGV, un facteur lui aussi d'optimisation.

Pour faire rouler de manière plus intensive les TGV, la direction notamment mettre les trains en activité plus tôt le matin et assurer les opérations de maintenance la nuit et non plus en milieu de journée. Surtout, elle planche sur un grand réaménagement des horaires pour les adapter à l'offre, un sujet très sensible auprès des voyageurs et des élus. D'autant plus que quelques arrêts TGV risquent de passer à la trappe. L'annonce de ce grand chambardement ne va pas tarder. « *Nous allons bientôt sortir du bois pour aller voir les élus et leur expliquer que quelques arrêts vont sauter* », a indiqué Rachel Picard.

Les discussions risquent d'être houleuses.

### **L'objectif de 2,5 milliards d'euros d'économies entre 2016 et 2020 sera dépassé**

Ce plan de réductions des coûts du TGV traduit l'effort de baisse de coûts menée par la direction depuis quelques années. En 2017, la SNCF a diminué ses coûts de 820 millions d'euros, dépassant largement son objectif de 750 millions d'économies, a confié Guillaume Pepy. En 2018, l'objectif est encore de les baisser de 780 millions d'euros. « *Il y a 5 ans, nous nous étions engagés à baisser nos coûts de 2,5 milliards d'euros entre 2016 et 2020. Nous dépasserons cet objectif* », a-t-il assuré.

[Fabrice Gliszczynski](#)

## 10 «Nous allons proposer de raccourcir la durée des soldes», annonce Bercy



Paris (75), lundi 8 janvier 2018. Portrait de Delphine Gény-Stephann, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances.

**Alors que débutent les soldes ce mercredi, Delphine Gény-Stephann, nommée secrétaire d'Etat auprès de Bruno Le Maire, détaille, pour la première fois les propositions de Bercy pour les soldes. Raccourcir la période des soldes de deux semaines en été comme en hiver, dès 2019 est le principal changement évoqué.**

Cela fait un mois qu'elle a rejoint Bercy. Nommée secrétaire d'Etat auprès de Bruno Le Maire, Delphine Gény-Stephann n'a officiellement pas de portefeuille dédié. Comme elle le dit elle-même, cette ancienne cadre du privé, passée par Saint-Gobain, mais aussi haut fonctionnaire à la direction du Trésor, a une forte « sensibilité pour l'industrie, l'artisanat et le commerce ». Alors que débutent les soldes ce mercredi, elle détaille, pour la première fois dans nos pages, les propositions de Bercy pour modifier quelque peu cette période très attendue par les commerçants et leurs clients.

**L'été dernier, Bruno Le Maire avait commandé un rapport afin de faire le point sur les soldes. Quelles en sont les conclusions ?**

**Delphine Gény-Stephann.** Cette concertation, menée auprès des professionnels, montre que les consommateurs et les commerçants sont toujours très attachés aux soldes. Aujourd'hui, trois Français sur quatre les font encore, par plaisir ou par nécessité. Mais cette enquête nous a aussi permis de tirer des conclusions pour modifier le format actuel.

**C'est-à-dire ?**

Les professionnels ont exprimé le souhait de réduire la durée des soldes d'été et d'hiver afin de focaliser l'attention, créer plus d'urgence et d'envie. Car dans la perception du consommateur, une période de plus d'un mois est trop longue et l'intérêt se dilue. Nous allons donc proposer, dans le cadre de la loi Pacte [ndlr : qui doit permettre d'accompagner la croissance des entreprises], une réduction des deux périodes - été et hiver - de six à quatre semaines.

**Si cette proposition est votée au printemps, quand pourrait-elle entrer en vigueur ?**

Ce serait pour une mise en place en 2019, vraisemblablement pour les soldes de janvier prochain. Cela laisse ainsi le temps aux professionnels de se préparer.

**Si la durée des soldes est raccourcie, le jour de lancement - traditionnellement le 2e mercredi de janvier et le 4e mercredi de juin - va-t-il être revu ?**

Non. Le jour du début des soldes est une question qui soulève l'insatisfaction des professionnels. Mais il est difficile de concilier la vision des petits commerçants qui souhaitent faire des soldes une période de déstockage en toute fin de saison et le souhait des grandes enseignes qui aimeraient rapprocher cette période du moment des Fêtes, plus propice, et profiter de l'afflux touristique. Comme les premiers voudraient que les soldes démarrent plus tard et les seconds plus tôt, surtout pour les ventes à perte de l'hiver, nous avons donc choisi de maintenir l'équilibre actuel.

**Cela n'aurait-il pas été un signal politique et économique fort que de privilégier les souhaits des commerces de centre-ville au détriment des grandes enseignes et des plateformes de vente en ligne ?**

Nous ne souhaitons pas utiliser le levier des soldes pour favoriser l'un ou l'autre. Les soldes doivent être préservés comme un moment commun à toutes les formes de commerce. Par ailleurs, nous sommes attentifs aux commerces de proximité. Lors de la Conférence nationale des territoires, le 14 décembre dernier, certains objectifs prioritaires ont été actés comme l'allègement et la simplification des normes en matière d'urbanisme commercial, et la redynamisation de l'offre commerciale des villes moyennes.

**Les professionnels ont-ils fait d'autres propositions ?**

Oui. Ils souhaitent se coordonner pour créer un événement, de type Black Friday, en dehors des soldes. Ce serait une période courte de promotions, sur deux ou trois jours, lancée au niveau national.

**A quel moment de l'année aurait-il lieu ?**

C'est à eux d'en discuter. Toutes les options sont sur la table : par exemple en novembre ou au printemps.

**Les ventes privées, qui interviennent juste avant les soldes, rallongent la période de rabais. Songez-vous les modifier ?**

Non. L'organisation des ventes privées relève des commerçants eux-mêmes dès lors qu'il ne s'agit pas de soldes, c'est-à-dire de ventes à pertes.

**Delphine Denuit et Aurélie Lebelle**

**LE FIGARO – 10/01/2018**

## **11 Lait contaminé: l'affaire Lactalis secoue la filière**



**Après trois rappels successifs en décembre de produits de nourriture infantile et alors qu'Emmanuel Macron défendait mardi en Chine les intérêts des industriels français du porc et du lait, Leclerc a jeté un nouveau pavé dans la mare.**

Au fil des semaines, l'affaire du lait infantile de [Lactalis](#) contaminé à la [salmonelle](#) ne cesse de prendre de l'ampleur. Après trois rappels successifs en décembre de produits de nourriture infantile fabriqués sur

son site mayennais de Craon, et alors qu'[Emmanuel Macron](#) défendait mardi en Chine les intérêts - sensibles — des industriels français du porc et du lait dans l'empire du Milieu, Leclerc a jeté un nouveau pavé dans la mare.

Nombre de transformateurs laitiers, qui ont fait de la sécurité leur argument de vente à l'étranger, craignent de voir se fermer des débouchés à l'étranger, notamment en Asie.

[Mardi, l'enseigne d'indépendants a reconnu dans un communiqué que des reliquats de produits Lactalis concernés par le dernier rappel du 21 décembre, avaient été vendus par erreur dans plusieurs de ses magasins.](#) S'il ne concerne qu'un petit millier de boîtes sur les millions rappelées, ce nouvel épisode amplifie une affaire au parfum de scandale. La veille, l'Institut Pasteur expliquait que la bactérie incriminée serait dérivée de celle retrouvée sur le site en 2005, lors d'une précédente contamination. À l'époque, Lactalis n'était pas propriétaire du site. Mais les questions montent sur d'éventuels manquements sanitaires.

Autant de nouveaux éléments qui secouent l'industrie laitière. D'abord parce que nombre de transformateurs laitiers, qui ont fait de la sécurité leur argument de vente à l'étranger, craignent de voir se fermer des débouchés à l'étranger, notamment en Asie. La présence dans la délégation accompagnant le président en Chine, de [la coopérative laitière Sodiaal, associée en Bretagne au géant chinois Synutra](#), atteste de l'importance de ce marché pour les laitiers français.

### **La crainte des parents**

Mais aussi parce que ces révélations en série, entretenues par la communication au compte-gouttes de Lactalis, attisent la crainte des parents. Seule une enquête ouverte par le parquet de Paris décidera des éventuelles erreurs du géant laitier. Dans ses griefs, le procureur semble considérer que ce dernier pourrait avoir manqué de rigueur dans le rappel de ses produits, après l'identification de la contamination. Trois rappels en trois semaines ont ainsi alimenté le scénario d'une tromperie ou d'une tentative d'étouffer l'affaire.

Santé Publique France n'identifie pour l'instant que 36 cas probablement liés à la [contamination du site de Craon](#). Mais sous l'impulsion d'un père famille, des dizaines de parents s'organisent pour porter plainte d'ici à la fin du mois. Un numéro vert a été ouvert par Lactalis pour les parents, mais le groupe, sous le coup d'une enquête préliminaire, s'abstient de tout commentaire depuis quelques jours.

[Olivia Détroyat](#)

## **::: SOCIÉTÉ**

**LES ECHOS – 10/01/2018**

### **12 Philippe prend des « mesures de rupture » pour faire reculer la mortalité routière**



**+ VIDEO - Le Premier ministre a présenté ce mardi un plan en 18 mesures. La vitesse limite va notamment être réduite à 80 km/h sur les routes secondaires. La droite monte au créneau et l'accuse de creuser la fracture territoriale.**

Le dispositif dévoilé mardi par Edouard Philippe prévoit aussi des éthylotests antidémarrage (EAD) imposés aux chauffeurs pris ou repris en défaut et des sanctions plus dures aux « accros » du téléphone au volant.

### **Un choix risqué**

Ces dispositions n'effacent cependant pas l'impression que le gouvernement mise surtout sur le passage aux 80 km/h pour faire chute la mortalité routière. Un choix qui se discute. Le réseau routier secondaire est aussi vaste qu'hétérogène. « *Une grande partie échappera au contrôle de cette mesure qui s'applique de façon uniforme. Il aurait été plus efficace de différencier les vitesses selon la dangerosité des secteurs et d'installer un radar là où elle est la plus limitée* », juge un expert.

Ce 80 km/h généralisé fait également fi de la coopération que beaucoup appellent de leurs vœux entre les départements, propriétaires des routes et l'Etat qui édicte les règles et fixe les objectifs. « *Il faut un rapprochement. Aujourd'hui, vous avez 100 politiques départementales différentes* », s'inquiète Gilles Savary, le président du groupe « Mobilités plus sûres » aux récentes assises de la mobilité.

Très peu de données statistiques remontent des territoires vers l'Etat qui permettraient de repérer de façon exhaustive les points noirs et de les résorber par des aménagements appropriés. D'où vient l'erreur ? « *Les engagements financiers seraient à la charge des départements. Or leurs dotations sont en train de baisser* », explique en substance l'ancien député PS.

### **Une opinion majoritairement défavorable**

Le succès de ce coup de frein n'est pas garanti et Matignon le sent bien. « *Si les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances au bout de deux ans, le gouvernement prendra ses responsabilités* », a prévenu Edouard Philippe. « *Il faudra une campagne de communication massive pour expliquer que ce petit effort individuel apportera un vrai gain collectif* », reconnaît-on dans son entourage.

Sage précaution eu égard aux forts vents contraires que font souffler les opposants à cette mesure. L'association 40 Millions d'automobilistes, qui pétitionne contre les 80 km/h, revendique 600.000 signatures. « *Les trois quarts des Français n'en veulent pas* », assure son président Daneil Quéro. Pas tout à fait. Selon un sondage Harris Interactive pour RMC et le site Atlantico publié mardi, 59 % des Français se déclarent opposés à cette décision gouvernementale.

Un état de l'opinion qui n'a pas échappé à la droite et à l'extrême-droite en quête de chevaux de bataille. Le Front national a annoncé qu'il lançait, lui aussi, une pétition et présenterait mercredi un plan de rénovation des routes.

Du côté des Républicains, l'offensive bat aussi son plein. Qualifiée de « *gadget* » par son vice-président Guillaume Peltier, qui demande au gouvernement « *d'apporter une addition de solutions profondes et concrètes* », le 80 km/h y est aussi accusé de creuser la fracture territoriale. « *Les victimes de la réduction de vitesse ne seront pas les habitants des métropoles mais bien les 51 % de Français vivant dans des communes de moins de 10.000 habitants* », estime Damien Abad, lui aussi vice-président de LR.

**POUR EN SAVOIR PLUS :** <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/0301121660042-le-gouvernement-devoile-son-plan-pour-faire-reculer-le-nombre-de-tues-sur-les-routes-2143367.php>

**[Joel Cossardeaux](#)**

## **13 Sécurité routière : les mesures chocs du plan gouvernemental**



**Matignon a annoncé ce mardi une série de mesures pour faire chuter la mortalité sur les routes, dont la limitation de la vitesse à 80 km/h sur les axes secondaires.**

Le gouvernement a dévoilé ce mardi à l'issue d'un Comité interministériel de la Sécurité routière [son plan pour faire reculer le nombre de tués sur les routes](#) . Tour d'horizon des principales mesures :

### **La vitesse :**

En juillet prochain, les vitesses maximales autorisées sur les routes à double sens, sans séparateur central en dehors des routes à deux fois deux voies, passeront de 90 km/h à 80 km/h. Une « clause de rendez-vous » a été fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour apprécier l'impact de cette mesure sur l'accidentalité.

A compter de 2020, la régulation dynamique des vitesses va aussi être développée sur certains tronçons pour adapter l'allure des véhicules aux conditions réelles de circulation.

La carte des radars automatiques implantés sur tout le réseau routier sera très prochainement mise en ligne sur le site internet de la Sécurité routière. Le même document fournit en annexe le taux d'accidentalité et les recettes générées, dans le souci d'une « *information fiable et transparente* ».

Les auteurs d'excès de vitesse de plus de 40 km/h et dont le permis a été retiré pourront continuer de conduire, mais uniquement si leur véhicule est doté d'un contrôleur électronique de vitesse.

### **L'aide aux victimes :**

Un [fonds d'investissement](#) pour la modernisation des structures sanitaires et médico-sociales destinées à la prise en charge des accidentés de la route va être créé. Opérationnel en 2019, il sera doté de l'intégralité du surplus des recettes perçues par l'Etat lié à l'abaissement des vitesses maximales.

### **Les piétons :**

Les aménagements des abords immédiats des passages piétons vont être repensés à partir de l'an prochain pour les rendre plus visibles. Les refus de passage des conducteurs pourront être vidéo-verbalisés et les sanctions contre ce type d'infraction seront renforcées.

### **Les vélos :**

Les nouveaux convertis à la bicyclette (+ 8,7 % de tués en 2016) seront sensibilisés à son « bon usage en toute sécurité » par les fédérations concernées et les vendeurs.

### **L'alcoolémie :**

La pose des éthylotests anti-démarrage sera rendue obligatoire dès cette année pour tout récidiviste ayant déjà été surpris à conduire en état d'ivresse. L'obligation d'avoir un éthylotest à bord va être supprimée, la faisabilité et l'efficacité de cette mesure n'étant pas avérées. La vente de cet appareil près

des rayons de boissons alcoolisées sera généralisée et les partenariats avec les débitants de boissons encouragés pour assurer sa diffusion.

### **Le téléphone au volant :**

A compter de 2019, les conducteurs surpris à conduire en téléphonant pourront se voir « retenir » leur permis de conduire, s'ils commettent en même temps une infraction menaçant la sécurité d'autrui.

### **La mise en fourrière :**

A partir de 2019, les auteurs d'infractions graves, telles que la conduite sans permis, sous usage de stupéfiant ou surpris avec un taux d'alcool dans le sang délictuel, verront leur véhicule immédiatement placé en fourrière.

**Joël Cossardeaux**

## **L'OPINION – 10/01/2018**

### **14 Consultations médicales: le tiers payant intégral est techniquement possible**



#### **Maintenant que les obstacles techniques sont levés, le gouvernement doit faire connaître son calendrier de déploiement du tiers payant intégral**

L'obligation pour les médecins de pratiquer le tiers payant pour tous les patients au 30 novembre 2017 a été abrogée dans la loi de financement de la Sécu pour 2018. L'obligation a disparu, mais la ministre de la Santé reste attachée au tiers payant. Pour faire en sorte que les médecins y viennent de leur propre gré, elle veut que le dispositif soit techniquement irréprochable.

Techniquement, il n'y a plus aucun obstacle à la généralisation du tiers payant - la possibilité pour le patient de ne plus rien payer quand il va chez le médecin. « Je n'aurais pas dit cela il y a six mois, mais désormais les technologies existent, elles sont déployables et utilisables au quotidien par les professionnels de santé dans un univers simple et avec des résultats probants, selon Regis Senegou, directeur général de Sephira, un important éditeur de logiciel. C'est possible pour un patient sur deux, avec un taux de rejet du paiement de seulement 0,2 % pour le professionnel de santé ».

Ce qui coince encore pour en faire bénéficier toute la population ? Tous les organismes complémentaires (il y en a plus de 500) n'ont pas encore adapté leurs dispositifs informatiques, pour intégrer les normes du tiers payant intégral mises en place par l'association Inter-AMC, qui regroupe toutes les familles d'assureurs complémentaires (compagnies d'assurances, mutuelles et institutions de prévoyance). « Mais, les choses avancent vite. Actuellement 30 millions de patients sont couverts, il y en aura 4 millions de plus en février », selon Regis Senegou. « L'objectif de l'Inter-AMC est de parvenir à une couverture de 90 % d'ici fin 2018 », confirme Jérôme Tillet de Mautort, directeur du développement chez Almerys, l'un des principaux opérateurs de tiers payant et partenaire de l'association Inter-AMC.

## La motivation de la pratique du tiers payant chez les professionnels de santé

(en %)



SOURCE : SEPHIRA

**Levée de bouclier.** Reste cependant [le principal obstacle, politique celui-là](#) : convaincre les médecins libéraux du bien-fondé du tiers payant. La mesure avait entraîné une levée de bouclier générale lors du vote de la loi Santé de Marisol Touraine, fin 2016. Le texte instaurait notamment l'obligation pour les médecins de pratiquer le tiers payant pour tous les patients à compter du 30 novembre 2017, sur la partie remboursée par la Sécu ce qui avait [cristallisé toutes les critiques](#) et empêché la reprise d'un dialogue serein entre l'ex-ministre et les médecins libéraux. Pour faire retomber la tension, la nouvelle ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a décidé, au moins pour un temps, de calmer le jeu : la date obligatoire du 30 novembre 2017 a été purement et simplement abrogée par la loi de financement de la Sécu pour 2018.

La ministre ne veut plus d'un tiers payant généralisé, mais ... généralisable. Pour elle, il faut que les médecins y viennent de leur propre gré, une fois que les opérations seront techniquement irréprochables. Pour les médecins en effet ce n'est pas neutre, car si le tiers payant ne fonctionne pas, ils ne sont pas payés. Un rapport de l'Igas (inspection générale des affaires sociales) affirmait à l'automne, qu'il restait beaucoup de problèmes techniques à résoudre, notamment pour la partie de remboursement des complémentaires santé. À entendre des sociétés comme Sephira ou Almerys, ils sont donc en passe d'être réglés.

Il reste maintenant à convaincre les praticiens. Justement, la loi de financement de la Sécu a prévu une concertation et la remise d'un nouveau rapport « avant le 31 mars 2018, aux fins de rendre le tiers payant généralisable » qui comprendra notamment un calendrier de déploiement. Actuellement, près de 58 % des généralistes et 34 % des spécialistes pratiquent le tiers payant en dehors des cas obligatoires (titulaire de la CMU, de l'aide à la complémentaire santé, etc.), essentiellement pour permettre un meilleur accès aux soins aux patients modestes, selon un sondage de Sephira (près de 400 médecins interrogés). Et, ceux qui refusent de le faire, avancent en premier lieu le risque de perte financière trop élevée.

[Mireille Weinberg](#)

**::: POLITIQUE**

**LE MONDE – 10/01/2018**

## **15 Olivier Faure : « J'ai envie de conduire la renaissance des socialistes »**



**Le chef de file des députés PS explique au « Monde » les raisons pour lesquelles il brigue la présidence du Parti socialiste. Il est le troisième candidat déclaré.**

Après Luc Carvounas et [Stéphane Le Foll](#), Olivier Faure [s'engage à son tour dans la course pour devenir premier secrétaire du Parti socialiste](#). Le président des députés PS – une fonction qu'il quittera s'il est élu à la tête de la formation – détaille au *Monde* son projet pour le parti.

**La décision de [Najat Vallaud-Belkacem de ne pas être candidate](#) à la tête du PS ouvre la voie à d'autres ambitions. Qu'en est-il pour vous, serez-vous candidat ?**

**Olivier Faure :** J'ai envie de conduire la renaissance des socialistes. Je suis candidat pour être le premier responsable du PS. Que des ministres qui ont beaucoup donné pendant cinq ans aient aujourd'hui besoin de faire d'autres choix de vie, je le comprends très bien et je le respecte.

Prendre la décision de s'engager à la tête du Parti socialiste dans l'état dans lequel il se trouve implique une motivation, une envie. Il n'y a pas de place pour l'hésitation : « Si vous hésitez, c'est que vous ne devez pas y aller. » J'ai fait le choix d'y aller, je n'hésite pas. Je suis déterminé à réussir la refondation, à reconstruire un collectif et une crédibilité en rassemblant les énergies et les talents.

**Le PS est dans un état moribond. Vous pensez qu'il a encore sa place dans le « nouveau monde » ?**

Personne n'a remplacé le Parti socialiste. Qu'il s'agisse du libéralisme jupitérien de l'un, du populisme protestataire de l'autre ou du nationalisme identitaire de la troisième, aucune de ces visions ne se substitue aux objectifs et aux réponses socialistes.

Placés devant un choix difficile, les électeurs de gauche se sont détournés de nous. La politique, c'est une affaire d'offre et certaines, plus nouvelles et plus optimistes, ont davantage séduit que la nôtre. Les Français n'ont pas perçu notre capacité à changer leur quotidien et à mener ensemble un projet pour le pays.

Nous devons redonner le désir de gauche. Si nous y arrivons, nous serons de nouveau appelés aux responsabilités. Sinon, nous vivrons un lent déclin. Je ne m'y résous pas.

**Comment faire pour « redonner ce désir de gauche » ?**

Nous devons d'abord modifier nos propres comportements, travailler sérieusement, être solidaires, respecter des règles communes.

Le cœur de notre identité, hier comme aujourd'hui, c'est la lutte contre les inégalités. Nous en avons fait reculer certaines pendant les années où nous avons gouverné. Mais dans le nouveau monde de la mondialisation et du numérique, en naissent de nouvelles qui appellent de nouvelles réponses. C'est le rôle du PS de les inventer.

**Comment « modifier les comportements » que vous évoquez au sein du parti ?**

Nos principes et nos valeurs sont actuels. Ce qui l'est moins, c'est notre organisation, notre façon de fonctionner en vase clos, d'avoir laissé les clans remplacer les idées. Cela, il faut le combattre fortement, brutalement. Ce n'est plus possible de vivre avec des chapelles dont plus personne ne connaît l'origine.

Mais ce n'est pas parce que le sommet est malade que l'ensemble de la structure est contaminé. Allez voir ce qui se passe à Nantes, Rennes, Lille, Strasbourg, Paris ou Clermont-Ferrand, dans nos départements ou nos régions, et vous aurez une autre image de ce qu'est la gauche. Il faut s'appuyer sur nos expériences territoriales, ne pas nous replier sur un entre-soi « solférinien ».

### **Quelles sont vos pistes pour réformer le parti ?**

Nous devons tout changer et rompre avec un fonctionnement centré sur le national. Le PS doit devenir un parti plateforme ouvert à tous sans limitation, militants, citoyens, intellectuels et acteurs du mouvement social. Je veux construire un laboratoire collectif, un incubateur d'idées, une fabrique d'expérimentations.

Le PS appartient à ses adhérents, nous leur devons des outils pour comprendre et agir, mais surtout une écoute et une prise en compte de leur avis, tout le temps, et pas seulement au moment des conventions et des congrès.

Le renouveau du PS prendra corps dans les territoires, le national doit se nourrir de l'action locale des fédérations et des collectivités que nous dirigeons, il doit aussi se mettre au service des initiatives locales de refondation et de reconquête.

Les candidatures pour le poste de premier secrétaire se multiplient. N'y a-t-il pas un risque de reproduire les batailles de personnes que le parti a déjà connu par le passé ?

Il y a un risque. C'est précisément la raison pour laquelle je suis candidat aujourd'hui. J'ai le sentiment d'être celui qui, président de groupe à l'Assemblée depuis un an, a fait la démonstration qu'il pouvait rassembler et mettre au travail des gens très différents.

Depuis que je suis président, la délibération est collective, tous les talents peuvent s'exprimer, toutes les compétences sont valorisées. Il n'est plus question d'écarter les meilleurs parce qu'ils font de l'ombre. Voilà ma méthode, c'est celle que j'appliquerai au Parti socialiste.

### **Faut-il faire l'inventaire du quinquennat Hollande pour redresser le parti ?**

Bien sûr. Il faut arriver à comprendre ce que les Français ont jugé. Quand on réussit, on est réélu ; sinon, c'est que quelque chose n'a pas été compris, ou pas accepté. Mais quand on dit « inventaire », on pense généralement seulement à la colonne « débit ». Il ne faut pas oublier la colonne « crédit ». Il n'y a d'avenir pour nous ni dans le dénigrement exclusif ni dans le déni.

### **François Hollande n'est donc pas le responsable de la débâcle ?**

C'est facile d'imputer les choses à une seule personne. Notre responsabilité est collective. Il y aurait tellement à dire sur les comportements de chacun, sur ceux qui n'ont pas cherché le compromis ni respecté la règle majoritaire, ou qui l'ont fait seulement quand ça les arrangeait. Ceux encore qui ont considéré qu'ils pouvaient être candidats à des primaires et ensuite quitter le PS.

### **Quelles doivent être les relations du PS avec Benoît Hamon ? Et avec Jean-Luc Mélenchon ?**

Pour l'instant, la question est plutôt posée aux personnes que vous évoquez, qui pour l'un a pour objectif la disparition du PS et pour l'autre vient de le quitter. Moi je dialoguerai avec tous ceux qui le souhaitent à gauche. Et je ne parle pas uniquement des chefs de parti : il faut discuter avec les Français qui se sont reconnus dans Benoît Hamon, Jean-Luc Mélenchon mais aussi Emmanuel Macron.

### **Le PS doit-il être dans une opposition ferme ou constructive vis-à-vis d'Emmanuel Macron ?**

Il faut être une opposition de gauche, responsable. Or il y a en ce moment un gouvernement qui n'est pas de gauche et une gauche qui n'est pas de gouvernement. A nous de redéfinir ce que peut porter une gauche de gouvernement.

Je revendique l'autonomie politique des socialistes. Nous n'avons pas à nous déterminer en fonction des uns ou des autres. Le signal de notre réussite sera demain notre capacité à faire vivre le débat national autour de nos propres positions.

### **Quelle est la prochaine grande échéance électorale pour le PS ?**

L'objectif c'est qu'en 2021, au terme de la séquence électorale que sont les européennes, les municipales, les départementales et les régionales, nous soyons redevenus la première force politique à gauche. Après, je sais très bien que les échéances vont être difficiles, que nous ne sommes pas attendus. Pour réussir, nous devons rassembler les socialistes, redevenir crédibles et porter des idées nouvelles.

### **Congrès du PS, mode d'emploi**

#### **Le 29 mars, les militants socialistes doivent désigner leur prochain premier secrétaire, avant un congrès les 7 et 8 avril.**

Qui succédera à Jean-Christophe Cambadélis à la tête du Parti socialiste ? La réponse à cette question qui agite les cadres de la formation sera connue le 29 mars, à l'issue d'un vote des militants. Jusque-là, les candidats doivent obéir à un calendrier bien particulier qui démarre à la fin du mois.

**27 janvier.** Les prétendants au poste de premier secrétaire doivent déposer leur « texte d'orientation » lors d'un conseil national (CN) – sorte de « parlement » du parti. Ces motions, présentées avec une liste de signataires, doivent détailler la ligne et le projet politique porté par chaque candidat.

Ces textes vont connaître en 2018 une petite réforme, pour gagner en lisibilité. Jusque-là sans contraintes, ils sont désormais réduits à 50 000 signes – soit une bonne dizaine de pages – et doivent être organisés autour de cinq thématiques prédéfinies. Ils doivent aussi à présent être signés par au moins 5 % de membres du CN, soit seize personnes – façon de se prémunir contre les candidatures farfelues. Ces modifications doivent être validées, parmi d'autres, par les militants lors d'un vote qui a lieu le 18 janvier.

**15 mars.** Les textes d'orientation sont soumis au vote des militants. Les statuts du parti prévoient qu'une journée de débat est organisée dans chaque fédération avant cette date. Ce vote est important, puisqu'il détermine la composition de la future direction : chaque motion sera représentée dans les instances du parti proportionnellement au score obtenu ce jour-là. La base électorale est légèrement élargie pour ce scrutin : les militants inscrits avant le 31 décembre 2017 pourront voter (jusqu'ici la durée minimale d'adhésion était de six mois). Surtout, les anciens adhérents qui ont quitté le PS à partir de 2015 pourront participer en ne réglant que la cotisation pour 2018 et non les années précédentes non payées.

**29 mars.** Les militants votent de nouveau, cette fois pour désigner le premier secrétaire du parti. Ils doivent départager les premiers signataires des deux motions arrivées en tête lors du vote du 15 mars. Ce même jour, les adhérents sont appelés à choisir leurs premiers fédéraux, patrons des PS locaux.

**7 et 8 avril.** C'est la date du congrès, qui va se tenir à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis. Les instances nationales du parti doivent y être désignées. Le PS prévoit aussi la rédaction d'une « adresse aux Français » lors de l'événement.

[Enora Ollivier](#)

## 16 France-Italie : à l'épreuve des migrants



**Avec la crise migratoire, la relation entre les deux puissances transalpines s'était vraiment dégradée. Emmanuel Macron et Paolo Gentiloni devraient désormais trouver un terrain d'entente, et bien plus large**

Retour de Chine, Emmanuel Macron s'arrête mercredi et jeudi à Rome. Il participe au mini-sommet des sept pays du sud de l'Europe autour de la crise migratoire, de l'avenir de la zone euro et de la préparation des élections européennes de 2019 avec le projet de listes transnationales. Jeudi, le chef de l'Etat doit rencontrer le président de la République italienne, Sergio Mattarella, et le président du Conseil, Paolo Gentiloni.

« L'Italie aux Italiens », « Assez des migrants », « bâtards d'étrangers »... A peine débarqués des navires de croisière, les touristes peuvent lire ces slogans tout sauf accueillants sur les murs de Gênes, port historique du nord de 600 000 habitants. Au détour des venelles de la vieille ville, des migrants du sud du Sahara s'adonnent à la mendicité, au commerce ambulante, à la prostitution. Une économie de survie s'est mise en place au grand dam des habitants qui ne veulent pas de cette cohabitation étrangère. [Cette année, ils ont manifesté leur mécontentement à plusieurs reprises](#), obligeant l'archevêque Angelo Bagnasco à calmer les esprits. « Le Seigneur nous invite à vivre l'Évangile, ce qui signifie accueillir ceux qui en ont besoin », a rappelé le prélat. À Gênes, les citadins sont divisés. Les curés, les ouvriers et la société civile sont bienveillants à l'égard des migrants, les commerçants et les propriétaires beaucoup moins, surtout depuis qu'un ancien asile a été reconverti en centre d'accueil dans le quartier de Multedo.

Depuis François Hollande, la question migratoire s'est toujours invitée dans les rencontres bilatérales. L'Italie fait face à une forte vague depuis la crise libyenne. Le pays a accueilli 5 millions d'immigrés, dont 4 millions arrivés depuis le début des années 2000. « L'amplification médiatique a créé une image négative de l'immigration, explique Jean-Pierre Darnis, chercheur à l'Istituto Affari Internazionali de Rome et enseignant à l'Université Nice Sophia-Antipolis. [La porosité de la frontière libyenne et l'état de faillite du pays sont un venin pour la politique italienne](#). Elles alimentent le populisme de droite comme de gauche. La tendance est d'y associer la France accusée d'être à l'origine de la déliquescence de la Libye et de faire preuve d'un manque de solidarité ».

Ces tensions franco-italiennes se vivent quotidiennement [à Vintimille où la frontière est symboliquement fermée](#). Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la droite et l'extrême droite française sont les premiers à demander la pose d'une « digue » pour contrer la vague des arrivées.

Historiquement, la relation franco-italienne a connu plus de bas que de hauts. Amicale sans être très constructive entre Mitterrand et Craxi, difficile sous Sarkozy et Berlusconi, elle a connu une embellie au début du mandat de François Hollande en 2012. Mais le manque de solidarité française concernant les quotas de réfugiés européens est venu la ternir. Et [la révélation de l'appui de la DGSE française au général Haftar en Libye](#), quand un hélicoptère fut abattu en juillet 2016, n'a pas aidé, d'autant que l'Italie apportait un soutien aux milices islamistes rivales de Misrata.

L'élection en mai d'Emmanuel Macron, considéré comme démocrate libéral et modéré, fut plutôt bien perçue à l'autre bout du tunnel du Mont-Blanc... avant les couacs de l'été. Paris a en effet remis en cause les conditions négociées sous François Hollande pour [la prise de contrôle de STX France par Fincantieri](#). L'initiative française de La Celle-Saint-Cloud sur la Libye n'a pas non plus été du goût de Rome, mis au parfum au dernier moment.

**Malentendus dissipés.** « Emmanuel Macron et le président du Conseil, Paolo Gentiloni, ont dissipé pas mal de malentendus lors du 34<sup>e</sup> sommet franco-italien, à Lyon, le 27 septembre, souligne Jean-Pierre Darnis. L'objectif est d'ouvrir un nouveau cycle, plus porté vers le partenariat ». [Le très francophile vice-ministre des Affaires étrangères, Mario Giro](#), a encouragé le repositionnement italien en Afrique (3<sup>e</sup> investisseur en 2016) alors que la France se sentait insuffisamment soutenue dans ses efforts au Sahel. « Nous coopérons avec la France pour faire face à l'urgence migratoire et participons à la mise en place de l'Alliance pour le Sahel », confie à l'Opinion Mario Giro. En matière de coopération antiterroriste, les deux pays échangent des renseignements.

La semaine dernière, [les Italiens ont décidé d'envoyer 470 soldats sur la base de Madama au Niger](#), où officient les militaires de Barkhane. « Le parlement va examiner la semaine prochaine le document d'orientation de cette nouvelle force dédiée à la lutte contre le trafic des migrants », précise Andrea Manciuilli, député du parti démocrate italien. La France aimerait à terme réduire son engagement à Madama. « L'Italie entretient une relation particulière avec le Niger via la communauté laïque romaine de Sant'Egidio, proche du Vatican et du pouvoir, précise Emmanuel Dupuy, président de l'Institut prospective et sécurité en Europe. Cette communauté a obtenu l'accord de réconciliation entre le président Tandja et l'opposition en 2010 ».

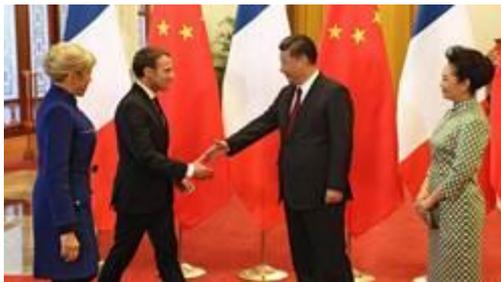
Lors du sommet UE-Union Africaine d'Abidjan, Macron et Gentiloni sont sortis satisfaits de la réunion sur la crise migratoire même si, du côté italien, la perpétuelle volonté de récupération politique française a tendance à irriter.

« Les Italiens connaissent les préoccupations françaises et vice versa, confie un responsable italien. On parvient souvent à se mettre d'accord, [comme finalement sur le dossier STX](#), en protégeant nos intérêts respectifs. Les Français pourraient rendre plus faciles les choses en faisant preuve de davantage de courtoisie. La forme est importante à nos yeux alors que nos voisins ont une tendance à la condescendance ». Du côté italien, on perçoit une rivalité historique depuis l'unification de l'Italie au XIX<sup>e</sup> siècle. Et les rapports avec la France et l'Allemagne sont vécus comme une forme de compétition.

Des deux côtés des Alpes, on cherche à y remédier à travers la signature d'un traité du Quirinal, du nom du Palais qui accueille le président de la République italienne sur les hauteurs de Rome. Cette initiative vise à donner de l'épaisseur au partenariat transalpin, [à l'image de la relation franco-allemande](#). Cela permettrait de multiplier les conseils de ministres conjoints, de promouvoir les échanges de fonctionnaires et les initiatives en matière de formation. « Cela rassurerait les Italiens, conclut Jean-Pierre Darnis. L'axe franco-allemand ne serait plus perçu comme une forme d'exclusion. Cela engagerait aussi les deux gouvernements sur une communication commune qui permettrait de dépasser les crises ponctuelles ». Pour le député Andrea Manciuilli, la relation entre Macron et Gentiloni est « très positive ». Mais les élections législatives italiennes du 4 mars prochain pourraient changer bien des choses.

[Pascal Airault](#)

## 17 Macron et Xi unis face aux défis du monde



**VIDÉO - Au deuxième jour de sa première visite présidentielle, Emmanuel Macron a affirmé de concert avec son homologue chinois que Paris et Pékin devaient resserrer leurs liens dans tous les domaines.**

Contrairement au président américain Donald Trump, Emmanuel Macron n'a pas eu l'honneur d'être guidé par le numéro un chinois lors de sa promenade dans la Cité interdite, l'ancienne résidence des empereurs, sous un ciel pur et par un froid glacial. Mais si Xi Jinping a réservé un accueil un peu moins fastueux à son invité français, qui effectuait sa première visite d'État en Chine, la rencontre avec ce dernier s'est révélée bien plus fructueuse sur le plan diplomatique qu'avec le locataire de la Maison-Blanche.

Lors d'une conférence de presse commune dans l'imposant palais du Peuple, bordant la place Tiananmen, les deux dirigeants, qui s'opposent résolument à Donald Trump sur des questions comme la lutte contre le réchauffement climatique ou la défense du multilatéralisme, ont affiché un front uni face aux défis du monde. «Les facteurs d'instabilité sont de plus en plus palpables», a déclaré Xi Jinping, pour qui la France et la Chine ont, dans ce contexte, «une mission historique» et doivent «continuer ensemble à jouer un rôle de leaders sur les tendances internationales». Les deux pays ont d'ailleurs décidé de «renforcer tous azimuts la coopération internationale», de «préserver le multilatéralisme» et d'«améliorer la gouvernance de la planète», a précisé l'Empereur rouge.

Partageant le constat du maître de Pékin, Emmanuel Macron a de son côté indiqué que Paris et Pékin voulaient apaiser les débats dans la crise nord-coréenne, dans un contexte où Kim Jong-un, le dictateur du régime de Pyongyang, et Donald Trump multiplient les menaces d'attaque nucléaire l'un envers l'autre. Et ce, afin qu'un «retour à la normale» puisse s'opérer, encadré par la communauté internationale. «La France est attachée à ce qu'il n'y ait aucune escalade», a martelé le numéro un français, qui espère pouvoir «œuvrer de concert» sur ce dossier dès le mois prochain avec Xi Jinping. Le président français, qui avait appelé la veille de ses vœux une nouvelle alliance avec le géant communiste, a toutefois rappelé qu'il existait des «différences» entre les deux pays, et a dit avoir évoqué avec lui les «préoccupations», en particulier sur le «sujet des droits universels». Il a justifié sa discrétion en public sur cette question, en jugeant qu'une diplomatie «efficace et amicale» obtenait plus de résultats qu'une diplomatie «de l'hygiaphone et de la provocation».

La journée a aussi largement été consacrée à l'économie. Emmanuel Macron et Xi Jinping ont assisté à la signature d'accords importants pour la France, dont une étape clé vers la construction en Chine par Areva d'une usine de traitement de combustibles nucléaires usés, un projet de quelque 10 milliards d'euros. [Le chef de l'exécutif avait affirmé plus tôt dans la journée sa volonté de «rééquilibrer» ses relations commerciales avec la Chine](#), responsable de son plus gros déficit extérieur (30 milliards d'euros en 2016), en obtenant davantage de réciprocité dans l'accès aux marchés. Il s'est par ailleurs montré ouvert aux investissements chinois sur le Vieux Continent, à condition toutefois de ne pas faire preuve de naïveté et d'afficher des règles claires. «L'Europe est souvent arrivée en ordre trop dispersé face à la Chine», a-t-il déclaré, estimant qu'il était naturel que la France cherche à protéger ses secteurs stratégiques, comme le fait la Chine. Se montrant nettement moins diplomate, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, qui fait partie de la délégation française, a déclaré qu'il refusait «beaucoup» de projets: ceux qui s'apparentent à des «investissements de pillage». Toute la difficulté, a-t-il poursuivi en marge de la visite présidentielle, «est de savoir comment on accroît notre part de marché en Chine sans devenir des vassaux» de l'empire du Milieu.

Le séjour du chef de l'exécutif, qui s'achève ce mercredi, lui aura permis de faire mieux connaissance avec Xi Jinping, qu'il avait rencontré l'été dernier en marge du sommet du G20 à Hambourg. Les deux hommes ont dîné lundi soir ensemble en compagnie de leurs épouses. Au cours de ce moment de détente, avant une journée de travail le lendemain, ils ont chacun exposé leur vision pour leur pays et abordé divers sujets internationaux, comme [la crise nord-coréenne](#). Le fondateur d'En marche! a parlé d'Alexis de Tocqueville, philosophe français et ardent défenseur des libertés publiques. Quant au leader communiste, fils d'un haut dignitaire purgé sous Mao Tsé-toung, il a raconté son adolescence pendant la Révolution culturelle, lorsqu'il fut envoyé à la campagne comme des millions de «jeunes instruits» pour se faire rééduquer par les paysans. Il n'est pas certain qu'il se soit ouvert à ce point avec Donald Trump.

**Vidéo :** <http://premium.lefigaro.fr/international/2018/01/09/01003-20180109ARTFIG00193-la-france-et-la-chine-unies-face-aux-defis-de-la-planete.php>

[Cyrille Pluyette](#)

LE FIGARO – 10/01/2018

## **18 Plusieurs protocoles d'accords pour les entreprises françaises en Chine**



**Emmanuel Macron, en visite dans l'empire du milieu, a annoncé la signature prochaine d'un accord entre Airbus et des compagnies aériennes chinoises pour la vente de 184 A320. Des accords ont aussi été conclus dans le secteur de l'énergie, de l'agriculture ou encore des services.**

[Après avoir prôné une nouvelle alliance entre la France, l'Europe et la Chine](#), Emmanuel Macron a consacré la fin de sa visite d'État dans l'empire du Milieu aux dossiers économiques. Pour rappel, lors de ce voyage, le président était accompagné d'une cinquantaine de chefs d'entreprise dont les dirigeants d'Areva, Airbus, Safran et d'EDF. «Le partenariat avec la Chine est un partenariat stratégique. Il faut structurer les relations en termes de propriété intellectuelle, structurer un accès plus grand au marché chinois, permettre les investissements chinois en France et ouvrir les données de manière réciproque», a déclaré le chef de l'État français en arrivant dans l'incubateur d'entreprises Soho Q à Pékin.

Plusieurs protocoles d'accords ont été signés mais, contrairement à son homologue américain Donald Trump, [qui lors de son passage en Chine avait revendiqué pour plus de 250 milliards de dollars de contrats](#), le président français se refuse à donner des montants. «Ma philosophie est de ne pas exhiber le montant nominal des contrats», a fait savoir Emmanuel Macron, rappelant que d'autres pays avaient par le passé avancé des sommes importantes masquant une réalité bien plus modeste...

### • **Aéronautique**

**Airbus :** L'Élysée annonce ce mercredi que la Chine a passé commande de 184 Airbus A320 pour 13 compagnies aériennes pour livraison 2019-2020. Ce contrat chinois sera bientôt finalisé, assure Emmanuel Macron, précisant que ceci lui avait été confirmé par son homologue chinois Xi Jinping. Cette commande, qui n'avait jamais été annoncée, porte surtout sur des modèles Neo. Elle s'ajoute à celle de 140 Airbus, signée à l'occasion d'une visite du président Xi Jinping en Allemagne en juillet dernier. Le

montant de la commande n'a pas été précisé mais elle atteindrait, au prix catalogue, environ 18 milliards de dollars. «Et nous avons également des ambitions pour les A350 et les A380 dans les semaines ou les mois à venir», a poursuivi le président français. «Le président Xi m'a confirmé (...) le fait que la Chine préservera son volume de commandes dans les années à venir, et préservera la parité des parts de marché entre Airbus et Boeing. Voilà la ligne chinoise, elle a été affirmée clairement», s'est félicité le chef de l'Etat français.

Airbus avait déjà conclu mardi à Pékin un «accord cadre» sur la montée en cadence de la production de l'A320 sur sa chaîne d'assemblage de Tianjin, à cinq appareils par mois début 2019 et six par mois début 2020. L'avionneur européen a également signé un «protocole d'accord» pour «amplifier le partenariat industriel» à Tianjin et «renforcer la coopération dans les domaines de l'innovation, des capacités d'ingénierie et du développement de la chaîne de sous-traitance».

**Thales** : Le groupe électronique spécialisé dans l'aérospatial et la défense a signé un contrat pour la fourniture du système de divertissement en vol (IFE) pour 60 avions (42 A330 et 17 A350) de la compagnie Hainan Airlines qui fait partie du groupe HNA. Le prix moyen par siège d'un tel équipement est de 15.000 euros, selon des sources aéronautiques. **CFM (Safran/GE)** va vendre des moteurs aéronautiques à Xiamen Airlines et Hainan Airlines et a finalisé un contrat d'achat, de services et de maintenance avec la compagnie Spring Airlines chiffré à 2,9 milliards de dollars (environ 2,4 milliards d'euros). **Eutelsat** a signé avec China Unicom [un protocole d'accord](#) pour l'établissement d'un réseau wifi global pour l'aviation. Il vise à promouvoir les services de connectivité en vol sur une zone qui s'étend de la côte ouest américaine à l'Asie, jusqu'en Australie et «examine en outre les possibilités de coopération visant à développer les services de télécommunications par satellite partout dans le monde», selon Eutelsat. Enfin, **Dassault Systèmes** et la société des sciences et technologies aérospatiales de Chine CASC (China Aerospace Science and Technology Corporation) ont signé un accord de coopération dans le domaine spatial, «pour accompagner la transformation numérique de CASC et accélérer l'efficacité et l'innovation des programmes spatiaux chinois», indique [un communiqué](#).

#### • Energie

**Areva**, recentré sur le combustible nucléaire, a conclu un protocole d'accord commercial en vue de construire un centre de retraitement de combustible nucléaire usagé en Chine pour quelque 10 milliards d'euros. Emmanuel Macron a déclaré que la signature du contrat lui-même aurait lieu au premier trimestre. Cette usine, d'une capacité de 800 tonnes, sera bâtie sur le modèle des usines françaises de La Hague et Melox, a précisé dans [un communiqué](#) Areva, qui dit également espérer un lancement cette année. Les discussions pour ce projet ont commencé il y a plus de dix ans.

**EDF** a signé deux contrats de 150 millions d'euros dans les services énergétiques et les énergies renouvelables. Le premier d'environ 100 millions d'euros porte sur la construction et l'exploitation pendant 30 ans, avec un partenaire local, d'un réseau de production d'eau froide (climatisation) et d'eau chaude sanitaire dans la ville de Sanya (sud du pays) qui alimentera une zone touristique actuellement en développement. Le second vise la construction et l'exploitation pendant 30 ans d'une centrale biomasse de 35 mégawatts à Lingbao (centre) pour alimenter 25.000 foyers en chauffage et électricité. Alimentée à partir de résidus de cultures, sa mise en service est prévue début 2019 et permettra à la ville d'arrêter d'utiliser des chaudières individuelles à charbon, a détaillé le groupe dans [un communiqué](#).

**Engie** a signé un «accord stratégique de coopération» avec Linyang Energy, groupe spécialisé dans les compteurs intelligents pour l'énergie, les services énergétiques ou le solaire. Cet accord vise à développer des projets dans les énergies renouvelables, notamment le solaire et l'éolien en mer, ou encore dans des démonstrateurs alliant énergies vertes, stockage, micro-réseau électrique et station de recharge des véhicules électriques.

#### • Banques

**Bpifrance**, China Development Bank et Cathay Capital ont créé un nouveau fonds, baptisé Sino French Midcap Fund II, qui doit lever 1,2 milliard d'euros, et a pour vocation d'investir dans «les entreprises de

taille intermédiaire disposant d'un fort potentiel de croissance, de création de valeur et de développement à l'international». Par ailleurs, **BNP Paribas** a signé un protocole d'accord en vue de la création d'une société de crédit à la consommation.

#### • Services

Le leader mondial des services aux entreprises Sodexo a conclu un contrat de fourniture de services à l'équipementier en télécoms Huawei pour 400 millions de dollars (335 millions d'euros). Un accord-cadre pour le déploiement de solutions de téléassistance aux personnes âgées (Sigfox/Senioradom) a par ailleurs été signé pour un montant de 300 millions d'euros.

#### • Produits agricoles

La Chine s'est engagée à lever l'embargo sur la viande bovine française qu'elle imposait depuis 2001 à la suite de la crise de la vache folle, a annoncé Emmanuel Macron. Les deux pays ont signé un accord prévoyant «l'ouverture de l'accès de la viande bovine (au marché chinois), avec une résolution totale dans les six mois» de l'embargo actuel, a indiqué le président français. Les deux pays ont en outre signé une déclaration conjointe pour «approfondir les coopérations» en agriculture.

#### • Biens de consommation courante

Le président Macron a assisté à la signature d'un contrat avec le géant chinois de la vente en ligne JD.com qui s'est engagé à vendre sur ses plateformes pour 2 milliards d'euros de produits français aux consommateurs chinois sur les deux prochaines années, tout en se disant prêt à s'implanter en France. Par ailleurs, le PDG du géant chinois Alibaba, Jack Ma, a déclaré qu'il signerait prochainement avec Paris un accord prévoyant d'installer en France un centre logistique et d'accroître la vente de produits français sur ses plateformes de commerce en ligne. «Nous envisageons d'ouvrir un centre logistique en France, nous cherchons actuellement un site et des partenaires», a déclaré le fondateur du numéro un chinois du e-commerce.

#### • Centre Pompidou à Shanghai

La France et la Chine ont également conclu un partenariat pour établir un Centre Pompidou d'art contemporain à Shanghai, a annoncé mardi le président français Emmanuel Macron. Le musée parisien, qui possède l'une des plus importantes collections d'art contemporain au monde, mène une intense politique d'ouverture à l'international, notamment en Asie.

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**



*Éric BERGER, Président, et toute l'équipe du MEDEF Ile-de-France  
vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de réussite  
pour la nouvelle année 2018.*